L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 JUIN 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 7 JUIN 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par le shérif à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations dans l'îlet borné par les rues Jersey, Laurel, Telédano et l'Avenue de la Louisiane.

Par W. I. Hodgson au No 175 rue des Magasins, coin Julia, un fort lot de meubles.

Par C. E. Girardey, au Nos 131 et 133 rue de Chartres, continuation de la vente de recevoir d'un grand stock de meubles.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins, 25 paniers faïence.

Par Spear & Esoffier à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, Actions diverses.

Par B. Onorato, sur le quai devant la rue des Ursulines, vermouth, vermicelle, macaroni, conserves, etc., etc.

Faïence! Faïence!—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Grande vente de meubles aujourd'hui. M. W. I Hodgson, encanteur, vendra, ce matin, à 10 heures, pour le compte de la succession de Mme Mary Breen Levine, au coin des rues Magazine et Julia, le contenu entier d'environ 30 chambres, meubles de maison, etc. Voyez l'annonce pour plus de détails.

Seconde grande vente de beaux meubles et de meubles ordinaires, rue de Chartres Nos 131 et 133, par ordre de l'Hon. Cour de Circuit des E. U. pour le District oriental de la Louisiane.
Par C. E. Girardey, encanteur.
L'attention des marchands est spécialement appelée sur cette vente.
Voyez l'annonce officielle pour les conditions qui sont très faciles.

BULLETIN EUROPÉEN.

Il n'y a pas seulement heurt d'intérêts politiques entre quelques puissances de l'Europe; les intérêts économiques entrent pour beaucoup dans les rivalités qui éclatent un peu partout.

Nous avons dit que la France avait à renouveler ses traités de commerce aujourd'hui arrivés à leur terme fatal. Est-ce dans le but d'obtenir de meilleurs conditions pour les produits de leur industrie que la plupart des journaux anglais ont fait une vive opposition contre l'expédition de Tunisie, espérant que la France achèterait leur silence par des concessions nouvelles à leur commerce? Quelques journaux français l'affirment, tout en conseillant au gouvernement de la république de rester ferme dans la protection du commerce de l'industrie nationale.

Une complication nouvelle surgit comme un point noir à l'horizon politique. Poussé par les adversaires de la France, le Sultan, qui a déjà essayé, mais sans succès, de maintenir sa suzeraineté sur la Tunisie en destituant le Bey maintenu par la France, déclare qu'il enverra 15,000 hommes occuper Tripoli, faisant ainsi acte de suzeraineté sur une régence voisine de celle qu'occupe l'armée française. Ces troupes n'ont pas encore quitté la Thessalie où elles sont réunies, le sultant a voulu attendre, avant de donner l'ordre du départ, l'effet qu'une semblable décision produirait en Europe.

La France considérerait-elle cet envoi de troupes turques sur le théâtre des hostilités comme une déclaration de guerre de la part du sultan? La présence de ce corps d'armée ranimerait peut-être les tribus déjà soumises, et la lutte deviendrait plus vive. Et dans tous les cas la question de la possession de l'Algérie serait de nouveau posée devant l'Europe.

Mais l'escadre française qui croise sur les côtes de Tunisie et de Tripoli serait probablement un obstacle au débarquement de ces troupes, débarquement dont on essaie de dissimuler le but vrai, en répandant le bruit que cette démonstration est faite pour mettre fin aux intrigues à Tripoli.

La presse française ne s'est guère émue des dispositions du sultan exposées dans sa circulaire adressée aux divers gouvernements de l'Europe.

Nous lisons à ce sujet dans le *Journal des Débats*:

"Le bey est aujourd'hui déposé par le sultan dont il a invoqué si naïvement la suzeraineté, et c'est la France qui le maintient sur son trône. Si le sujet n'était pas grave à cause de l'aigreur jetée dans nos rapports avec des alliés, il serait risible à cause de cette sarabande de sultans et de beys qui changent de têtes comme dans l'*Ours et le Pacha*. Il faut avouer que la diplomatie qui met en motion de pareils mannequins risque de gâter le métier.

"Nous considérons donc avec beaucoup de sangfroid les bulles pontificales du sultan, et nous attendrons tranquillement la fin de cette crise épistolaire. Il nous suffit que tous les gouvernements reconnaissent ce fait, rappelé par le chef du ministère anglais, c'est que la France a toujours protesté contre le prétendu droit de souveraineté réclamé par la Porte. Elle a protesté même en 1871, quand elle était désarmée, et quand on profitait de sa situation pour attaquer son influence en Afrique. L'occasion était si belle, en effet, pour de bons amis et de fidèles alliés de réagir contre la conquête d'Alger!

"Pendant combien d'années les Anglais n'avaient-ils pas protesté contre cette occupation française, à ce point qu'ils maintenaient toujours le même consul à Alger pour n'avoir pas à demander un nouvel exéquatur au gouvernement français! Aujourd'hui ils en ont pris leur parti; ils admettent hautement que la domination française en Algérie a été un bienfait pour la civilisation générale, et qu'au prix d'efforts immenses elle a introduit l'ordre et le bon gouvernement dans un pays qui avant elle n'était qu'un nid de brigands et de pirates. Nous avons l'espoir que la justice qu'ils nous rendent pour l'Algérie ils auront à nous la rendre un jour pour la Tunisie."

A moins que le sultan n'y soit poussé par une ou plusieurs puissances étrangères hostiles à la France, il se gardera d'essayer d'occuper Tripoli au hasard d'une rencontre avec la flotte française. C'est un ballon d'essai qui éclatera sans laisser de traces.

En attendant, l'armée expéditionnaire poursuit le cours de ses conquêtes. Un instant retardée par des pluies torrentielles, les généraux français s'avancent graduellement dans ce pays de montagnes et de vallées abruptes, poussant devant eux les tribus insoumises et accordant l'aman à celles qui viennent faire leur soumission.

Tandis que l'on intrigue hors de la France, mais contre elle, la politique intérieure suit son cours habituel. Les réformes succèdent aux réformes. Après la loi sur l'armée, la Chambre des députés a voté celle sur le scrutin de liste. Nous avons déjà publié le grand et éloquent discours prononcé par M. Gambetta, le promoteur de cette modification à la loi électorale.

Cette loi, qui met en question le retour à la chambre de plus de deux cents de ses membres actuels condamnés à succomber sur le champ de la lutte électorale sous l'empire du système nouveau, est encore en discussion au Sénat. Nos dépêches nous apprennent qu'une coalition s'est formée entre MM. Jules Simon, Waddington, de Fourtou et le duc de Broglie, chefs divers des partis hostiles à M. Gambetta, afin d'obtenir du Sénat un vote contraire à celui de la Chambre. Opposition vaine, le Sénat hésitera à engager une lutte avec la Chambre sur une question qui n'intéresse directement que cette dernière. Appréciant le résultat du vote de la Chambre sur la loi du scrutin de liste, le *Journal des Débats* s'exprime ainsi:

"La Chambre des Députés a accompli aujourd'hui, en acceptant la proposition de M. Berdoux, un acte des plus considérables et qui produira, nous en sommes persuadés, les résultats les plus heureux pour l'avenir de la République."

Le "République Française," organe de Mr Gambetta termine ainsi une article dans lequel elle raconte les péripéties émouvantes de la séance dans laquelle cette loi a été votée:

"Nous ne sentons plus les coups qu'on nous a portés, et nous prions nos adversaires d'hier, nos alliés d'aujourd'hui, de nous amnistier aussi. Aux prochaines élections une seule question doit se poser: Les candidats sont-ils, oui ou non, pour les réformes qu'il reste à accomplir? Car la Chambre que nous élirons l'automne prochain doit être avant tout être une assemblée de réformes pratiques et de progrès dans l'ordre social."

Les journaux monarchiques et impérialistes annoncent que c'est fait des libertés publiques; que la France a un dictateur. Un deux s'écrie: Ave Cæsar!

Les conseillers d'Alexandre III engagent le nouvel empereur dans une voie fatale. Ils poussent à la réaction à outrance. On dit que les classes intelligentes sont consternées; qu'au lieu de l'ère de liberté sur laquelle elles comptaient, elles ne voient que la prolongation d'une situation empirant sans cesse.

A la déclaration ministérielle, les nihilistes, relevant le défi, ont répondu:

"Nous acceptons, dit leur dernier Manifeste, la guerre à laquelle nous contraint Sa Majesté. Nous persévérerons, et nous avons le ferme espoir de remporter la victoire. Nous avons pour nous quelque chose de plus que l'oppression, la volonté du peuple, et, si l'un de nous disparait, dix viendront prendre sa place. Nous n'avons jamais eu peur de votre puissance, et nous ne la craindrons pas."

Singulière destinée de la plupart des souverains en guerre avec leurs peuples. Ils ne consentent aux réformes qu'alors seulement qu'ébranlés et sans pouvoir, ils tendent à leurs sujets victorieux une main ouverte que ces derniers refusent d'accepter.

On se tue en Irlande. Les émeutes y sont plus sanglantes que jamais, parce que la répression anglaise s'y montre plus rigoureuse. Paysans et soldats sont journellement aux prises, véritable guerre sociale entre les anciens et les nouveaux propriétaires du sol.

Et cette situation dure depuis plus d'un an sans que la puissante Angleterre et ses hommes d'Etat réputés si habiles, aient pu lui trouver une solution.

Les journaux d'Autriche, en raison de la tournure qu'ont prises les affaires de la Tunisie, engagent vivement les Italiens à s'associer à l'alliance autro-allemande.

L'inauguration du monument de Stonewall Jackson au cimetière de la Metairie.

Nous devons à l'obligeance du Comité d'arrangement une brochure contenant le récit des cérémonies de la dédicace de la tombe de la Division louisianaise de l'armée de la Virginie du Nord, et de l'inauguration de la statue du général Stonewall Jackson, au cimetière de la Métairie, le 10 mai dernier. La première page de cette élégante brochure reproduit la colonne au haut de laquelle est placée la statue du héros de vingt batailles, avec ces mots qui résument sa vie militaire: De Manassas, 1861, à Appomattox, 1865. Quatre années de luttes victorieuses, et la tombe ensuite, mais la tombe avec l'immortalité.

Les trente-six pages qui suivent sont consacrées au récit des cérémonies et à la reproduction des discours qui ont été prononcés par le Rév. P. Hubert, le président de l'Association, M. John B. Richardson, une pièce de vers, par Mme Mary Ashley, la grande et éloquente oraison funèbre prononcée par le général Fitzhugh Lee, et enfin la brève allocution de l'ex-président de la Confédération, l'honorable Jefferson Davis.

Tous ceux qui ont assisté à l'inauguration du monument voudront, comme souvenir, posséder un exemplaire de cette brochure qui se vend pour la modique somme de 25 cts, au bénéfice du fond de la tombe.

Nous félicitons le comité d'avoir consacré par la brochure que nous avons sous les yeux le souvenir de l'apothéose du 10 mai dernier.

Picnique des marchands de lait.

Dimanche dernier le parc Oakland était le rendez-vous d'une foule immense qui s'était rendue à l'appel que lui avait adressé l'association des laitiers de la Nouvelle-Orléans. La fête avait été organisée avec soin.

Des courses émouvantes ont rempli une partie de la journée, et nous avons vu de charmantes jeunes filles lutter de grâce et de légèreté en sautant à la corde. La course des hommes gras—n'entrait en lice que celui qui pesait trois cents livres—a beaucoup amusé la nombreuse assistance.

La journée s'est écoulée au milieu de ces plaisirs variés et ce picnique, organisé par un comité composé de MM. Chas Bothe jr., président, P. Canterou, F. Kueipp, A. Donnes et D. Bergamini, a procuré une journée heureuse à ceux qui y ont assisté.

M. John F. Bremer est président de l'excellente société, M. F. Barrousse en est vice-président, M. Paul E. Voorhies secrétaire, M. Pierre Puiségur, trésorier.

Compagnie d'Assurance Hibernia.—Nous publions plus loin le dixième état de situation annuelle de cette Compagnie, et cet exposé nous donne la plus haute idée de la manière habile et prudente avec laquelle elle conduit ses affaires. Avec un capital de $440,000, elle a fait pour l'année qui vient de s'écouler un bénéfice de $47,620 66, bénéfice qui la met à même de déclarer un dividende sémestriel de 5 0|0 ou de 10 0|0 par an sur le capital social; elle annonce encore un dividende de 5 0|0 sur les primes nettes payées par les actionnaires, ce qui leur fait un retour de 20 0|0 sur les primes, le tout payable le 15 juin prochain. Voilà un résultat brillant et qui commande la confiance. M. John Henderson, président, et M. Thos. F. Bragg, secrétaire, voudront bien nous permettre de leur adresser nos félicitations.

Un lot capital de $100,000.
Grands lots $50,000, $20,000.
Deux lots de $10,000.
Quatre lots de $5000.
Vingt lots de $1000.
Cinquante lots de $500.
Cent lots de $300.
Deux cents lots de $200.
Dix mille lots de $10.
Tirage mardi, 14 juin.

Un scandale à l'horizon.—Le colonel Frederic A. Conkling, dans le cours d'une discussion avant-hier, à la chambre de commerce de New-York, a dit qu'une maison d'importation de sucre avait payé à un membre du comité des Voies et Moyens du dernier congrès une somme de $100,000 pour empêcher le passage d'aucune législation sur le tarif. Ce propos a produit une vive sensation, et il n'est pas tombé dans l'eau. On assure que M. Conkling a été mis en demeure de faire savoir quelle était la maison qui avait payé une telle somme pour un acte de corruption, et aussi quel était le membre du congrès qui l'avait reçue. Il est difficile que M. Conkling se refuse à donner la satisfaction qui lui est demandée après avoir fait publiquement une telle déclaration. Il la doit au commerce général pour l'éclairer, et il la doit à tous ceux qu'une demi indiscrétion peut faire soupçonner.

Association des Contribuables.

Hier soir, a eu lieu la soixante-quinzième réunion du comité exécutif de cette association depuis son organisation, il y a un an, jusqu'à ce jour, ce qui prouve qu'il s'est occupé activement de ses intérêts et qu'il n'a pas perdu son temps.

M. H. J. Rivet, président, a produit un rapport succint sur toutes les mesures prises par le comité pour faire triompher l'article de la constitution limitant les taxes municipales, et ce n'est pas la faute du comité, a-t-il dit, si ces mesures n'ont pas abouti au résultat désiré. Ce n'est qu'après un second arrêt final de la Cour Suprême sur la question de limitation, que le comité s'est cru moralement obligé de conseiller aux contribuables délinquants de payer leurs taxes de l'année plutôt que d'encourir inutilement de nouveaux frais.

Quant au paiement de l'intérêt des taxes dues avant le 1er janvier 1879 et non encore payées, M. Rivet a annoncé que l'honorable juge Tissot avait rendu une décision favorable aux contribuables délinquants, mais que les autorités de ville et le shérif en avaient appelé immédiatement à la Cour Suprême qui avait déjà entendu les arguments de part et d'autre, et qui rendrait probablement son arrêt dans quelques jours.

M. Rivet a annoncé encore que le comité allait aviser au moyen de faire déclarer inconstitutionnelle l'ordonnance sur les égouts souterrains qui ajouterait, s'il lui était donné suite, une taxe à toutes les autres, et il espère que les cours n'hésiteront pas à décider que l'ordonnance constitue un de ces monopoles tout spécialement prohibés par la constitution.

M. Rivet a ajouté que le comité avait employé le plus utilement possible les fonds de l'association et qu'il regrettait vivement que les contribuables n'eussent pas répondu avec plus d'empressement aux divers appels de coopération qui leur ont été si souvent adressés.

Un rapport détaillé sur l'emploi des sommes reçues par le comité exécutif a été adressé à chacun des membres de l'association.

L'UNION FRANÇAISE.

Assemblée Générale du 5 juin 1881.

La séance est ouverte à 5 1|2 heures, sous la présidence de M. François Tujague.

La réunion est nombreuse; plusieurs Sociétés françaises y sont représentées. Les drapeaux qui ornent la salle des délibérations sont en deuil, en mémoire de M. Jean Schweitzer et de plusieurs autres membres de l'Union décédés ces temps derniers.

Les rapports des comités constatent une augmentation dans le nombre des sociétaires et dans le chiffre des secours distribués. L'œuvre de la Société se développe graduellement; elle a déjà acquis une importance qui démontre de notables progrès accomplis.

L'assemblée approuve cordialement les travaux du Conseil et adopte sans débats les vues énoncées par le président sur l'administration des fonds de la Société.

Conformément au règlement, un comité de trois membres, pris en dehors de la Direction, est nommé pour la vérification des comptes.

Le président fait, selon l'usage, un résumé et s'exprime en ces termes:

"Depuis notre dernière assemblée générale, l'Union Française a eu la douleur de se voir enlever par la mort quelques-uns de ses bons membres. Tout récemment, nous avons eu à déplorer le décès de M. Jean Schweitzer, un des directeurs de notre institution, en sa qualité de président de la société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle.

"Doué de bon sens et d'esprit pratique, en même temps que profondément pénétré des besoins de notre colonie, M. Schweitzer était resté fidèle à notre société quand d'autres, moins convaincus, donnaient des signes de découragement ou d'apathie.

"M. Schweitzer avait compris qu'il fallait aider une institution qui soulage indistinctement, dans la limite de ses ressources, tous les pauvres de notre nationalité; qui leur donne du pain, leur procure du travail et leur rend ainsi l'espoir et le courage. Il avait compris qu'une organisation si utile devait marcher côte à côte et la main dans la main avec la belle et grande société mutuelle qu'il dirigeait avec tant de zèle et de prudence. Nous faisons des vœux pour que ceux qui lui succéderont s'inspirent de ses idées.

"Cet esprit de concorde avait valu à M. Schweitzer de chaudes sympathies et l'estime de ses compatriotes. Aussi a-t-on vu à ses funérailles une chose rare et consolante: on y a vu les membres de nos diverses sociétés se presser en foule à son convoi et les présidents, réunis autour de ses restes mortels, se disputer l'honneur de porter son cercueil. Espérons que cet exemple de confraternité ne ne sera pas perdu.

"Nous constatons avec joie, d'ailleurs, que nos organisations françaises, civiles et militaires, font preuve entre elles, de bienveillance et d'estime mutuelle. Dans toute occasion qui les réunit, on les voit se tendre cordialement la main et éviter avec soin tout sujet d'irritation et de froissement. Dans une circonstance récente, les chefs de ces associations ont montré un sentiment de sagesse et de conciliation dont on leur saura gré.

" J'ai maintenant à vous communiquer une décision importante.

" Votre conseil de direction a pensé, messieurs, que notre prochaine fête nationale ne serait pas complète si nos pauvres n'en étaient pas. En France, on ne les oublie jamais dans les réjouissances publiques. Ici, le soin de les associer à la fête incombe à l'Union française, par la nature même de sa mission.

" L'esprit de notre Constitution nous impose une participation active dans toute question qui a trait à l'assistance de nos nationaux nécessiteux, et le patriotisme, qui forme avec la bienfaisance le fond et l'essence de nos statuts, nous fait un devoir de donner ce jour-là, à nos protégés, une marque particulière de notre sympathie.

" Donc, le jour de notre fête nationale, l'Union Française fera une distribution exceptionnelle de secours, et si nos compatriotes veulent nous aider un peu, le 14 juillet sera pour toutes nos familles pauvres un jour d'abondance et de joie.

" Au milieu de nos plaisirs il faut songer à ceux qui souffrent. Il est juste. Il est humain qu'ils prennent leur part de l'allégresse générale. L'assistance n'est-elle pas d'ailleurs une des formes du patriotisme? Soulager ses compatriotes, c'est donner à son pays un témoignage d'attachement filial.

" Nous nous faisons certainement les échos de notre population et nous exprimons une pensée unanime en déclarant que le 14 juillet nos pauvres doivent pouvoir manger à leur faim et boire un verre de vin à la prospérité de la France!"

Ces remarques sont unanimement et chaleureusement approuvées. Le conseil de direction est chargé de prendre des mesures en vue de la distribution de secours du 14 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le secrétaire,
H. Billard.

Plus d'un demi-million dollars
Plus d'un demi-million dollars
Distribués.
Distribués.
Tous les lots payés en plein.
Tous les lots payés en plein.
Grand tirage extra.
Grand tirage extra.
Mardi, 14 juin.
11 heures a. m.

Des troupiers qui n'ont pas mangé depuis le matin, arrivent à Roum-el-Souk à six heures du soir.

—Oh! s'écrie l'un d'eux, c'est rudement loin, Roum-el-Soupe!

Il existe à la Bourse un coulissier qui vient de recevoir le nom de "serpent boa."

Savez pourquoi?

Parce qu'il avale toujours en couverture!

LOUISIANE.

La Sentinelle de Thibodaux, du 4 juin:

Des ondées copieuses sont venues donner une nouvelle force de végétation aux plantes. Dans certains endroits elles ont été un peu plus abondantes que dans d'autres, sans cependant nuire à la récolte. Les planteurs sont généralement satisfaits de l'apparence de la récolte, surtout du plant qui promet de donner un bon résultat. Quant aux souches qui laissent à désirer, elle serviront à l'ensemencement de la prochaine récolte. La récolte de riz se montre sous les meilleurs auspices.

—Les chalands de charbon continuent à passer dans le Bayou à destination des gros planteurs de la paroisse, et il est encore des gens qui désirent que ce cours d'eau, un des plus beau de l'Etat, soit bouché à Donaldsonville. Nous vous demandons si leurs désirs venaient à s'accomplir, comment feraient la majorité de nos planteurs pour exploiter leur récolte?

—Le bateau drageur qui se construit actuellement, pour creuser un canal du Lac Long au Bayou Jean Lacroix, avance rapidement. Le contracteur pense qu'il sera entièrement terminé vers la fin du mois et qu'il pourra se mettre à l'œuvre vers le 10 juillet.

—Le Rév. Père Ménard à annoncé dimanche dernier dans son prône que le produit net de la foire donnée par les dames de la paroisse, pour la construction d'une banquette allant de Thibodaux à l'église, s'est élevé à la respectable somme de $1,517 05. Encore une foire comme celle là, et on ne pourra pas dire que les gens de Thibodaux et de la compagne, ne savent pas délier les cordons de leur bourse, lorsqu'il s'agit d'affaires d'utilité publique.

Le Meschacébé de St-Jean Baptiste, du 4 juin:

Les champs font leur toilette, la canne et le maïs poussent avec vigueur et tracent des lignes vertes qui charment le regard. Les planteurs sont heureux et confiants, ils poussent leurs travaux avec activité. La saison des pluies arrive et chaque jour il se forme des orages passagers qui malheureusement suivent toujours les mêmes lignes et se localisent. Ainsi, sur certaines habitations il pleut trop, sur d'autres il pleut à peine; sur celles-ci la terre est encore sèche, sur les autres elle est trop mouillée pour le labourage. Mais saint Médard, le patron des rosières et des marchands de parapluie, ne laissera bientôt plus rien à désirer, si ce n'est une relâche de ses trop abondantes averses.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de deux jeunes mères de familles: celles de Mme Henri Montz, décédée vendredi dernier, et de Mme J. Gustave Ferret, née Marie-Stéphanie Montz et sœur de notre ami et ex-co-associé, M. Lovincy Montz. Mme Ferret était âgée de 24 ans. Nous offrons aux familles des défuntes nos sincères compliments de condoléance.

—C'est lundi que s'ouvre la cour de district dans notre paroisse. Il y aura peu d'affaires d'importance.

Le Méridional d'Abbeville, du 4 juin:

Une pluie torrentielle est tombée mardi dernier, ce qui est arrivé fort à propos, car dans maints endroits la récolte souffrait. La saison a l'air de se présenter sous de bons auspices. Les affaires sont mortes, cependant tout le monde est calme et espère. En attendant la végétation a pris un nouvel essort. Les cannes sont belles, le coton aussi. Plusieurs planteurs espèrent avoir un aussi bon rendement que l'année dernière.

Le Journal de Ibérie du 4 juin:

La Nouvelle Ibérie se réveille. De tous côtés il s'érigé de nouvelles constructions; notre voisin J. Davis a fait réparer ses deux spacieux magasins; madame Decuir fait d'importantes réparations à la devanture de ses magasins, situés rue du Maine; M. Bisit Robert s'est fait bâtir une magnifique maison de résidence; notre ami et entreprenant citoyen Serrett se fait construire une salle où nos jeunes et aimables danseuses et danseurs pourront danser à leur aise; M. H. H. Crews, vient de faire agrandir son magasin;—les réparations des rues sont achevées;—les banquettes ont besoin de quelques réparations.

La Nouvelle Ibérie est appelée à devenir un délicieux séjour, et une des villes les plus commerçantes des Attakapas. La Nouvelle Ibérie avec une administration intelligente peut devenir un centre important; sa situation le lui promet.

—Nos planteurs et jardiniers sont satisfaits des ondées qu'ils ont eu cette semaine. Le maïs et le coton poussent par enchantement; quant à la canne elle pousse lentement, dans de certains endroits elle ne fait que commencer à bourgeonner.

—Marié par le Rév. Père Jacquet, dans l'église St. Pierre, le 2 juin courant, M. Fred. Decourt à Mlle Clélie Bonin.

Le Louisianais de St-Jacques du 4 juin:

Les jours se suivent et se ressemblent à la campagne. Chacun a son travail quotidien qu'il finit aujourd'hui pour recommencer demain.

Il y a très peu d'imprévu dans la vie à St-Jacques, et le gazetier se demande souvent, avec un certain sentiment d'inquiétude, ce qu'il servira à ses lecteurs, plus ou moins nombreux.

Pendant la semaine qui vient de s'écouler tout a été au calme plat. Il y a eu des orages partiels, des journées brûlantes et des nuits généralement assez fraîches.

On assure que l'été sera exceptionnellement chaud, parce que l'hiver a été très rigoureux. C'est, parait-il, une règle invariable. Nous ne discutons pas, nous constatons seulement.

—On vole les chevaux depuis quelque temps et il est bon de se méfier.

Tout le monde n'a pas la chance de rentrer en possession de son bien comme M. R. G. Dugué.

Il est vrai que son voleur n'était pas malin comme Cartouche et s'est fait mettre la main sur le collet en essayer dans la paroisse Assomption, pour avoir commis l'imprudence d'offrir le cheval de notre ami en vente pour dix dollars.

C'est heureux après tout que cet estimable individu ait été si bouché!

La Marksville Bulletin (paroisse Avoyelles), du 4 juin:

Par suite de la fréquence des pluies, l'herbe pousse plus vite qu'on ne peut la détruire dans les champs.

La Rivière Rouge monte. L'eau est stationnaire dans nos bayous et dans la cyprière.

Nous avons reçu, dans le courant de la semaine dernière, plusieurs tiges de coton, qui avaient deux pieds au pouce et avaient déjà quelque forme.

Les pluies de la semaine ont causé la cessation des travaux des champs. Il n'y a pas de dommages.

L'Etoile d'Ibérie du 4 juin:

En somme, le mois de mai a été favorable aux récoltes, surtout la dernière quinzaine; précédemment les vents du nord et de l'ouest, presque constants, avaient durci la terre et suspendu la végétation. Les dernières ondées ont fait un bien immense, bien que dans de certaines parties elles aient été par trop fréquentes et copieuses; ce qui a empêché de cultiver et tuer l'herbe. Toutefois, si une période d'une quinzaine de jours secs et chauds survenait, on pourrait avec raison dire que la majeure partie des récoltes serait hors de danger, à moins de conditions atmosphériques exceptionnelles. Le labeur est tranquille et suffisant pour le moment, bien qu'un peu plus ne serait pas nuisible.

Les cannes, le plant surtout, sont assez bien levées et poussent rapidement, les souches feront mieux que l'on osait l'espérer; le coton, le maïs, tout est beau et plein de vigueur; le riz est semé en grande partie et dans quelques endroits est parfaitement levé. Si le temps favorise les agriculteurs et leur permet de détruire l'herbe, on peut être assuré d'une récolte bonne moyenne en cannes, excellente en coton et immense en maïs; il est trop tôt pour se prononcer à l'égard du riz. Si tout réussit comme nous en avons l'espoir, la grande question sera d'avoir le labeur suffisant pour sauver tous les produits. La question de l'immigration devient donc de plus en plus vitale pour notre État, et il nous semble que l'occasion est favorable pour l'obtenir, même au prix de quelques sacrifices. Une organisation générale de tout l'Etat est donc opportune, et nous croyons que seulement ainsi on pourra arriver au but.

—Jeudi dernier notre ami Frédéric Décourt, fils de M. Joseph Décourt, si connu en Louisiane, a épousé Mlle Clélie Bonnin, belle-fille de M. Ducléon Bonnin, de la Fausse-Pointe. La cérémonie nuptiale a été faite par le Rév. Père Jacquet, curé de l'Eglise St. Pierre de notre ville.

NECROLOGIE.

Emile Littré.

Une dépêche de Paris, 2 juin, annonce la mort de M. Littré, l'éminent écrivain français.

Littré (Maximilien-Paul-Emile), publiciste et philologue, membre de l'Institut, sénateur, né à Paris, le 1er février 1801, fit des études brillantes, et obtint diverses nominations au grand concours. Ayant embrassé l'étude de la médecine, il fut reçu, au concours, interne des hôpitaux, ne poussa pas plus avant la pratique et négligea de prendre le grade de docteur, pour se livrer à des recherches de philologie et d'histoire sur l'art médical. Il s'y prépara par de fortes études de langue et de littérature et aborda le grec, le sanscrit, l'arabe et les principaux idiomes anciens et modernes. Il y eut peu de connaissances humaines auxquelles il restât alors étranger.

En même temps que M. Littré prenait une part active à la rédaction de divers journaux et recueils littéraires, il préparait une édition et une traduction des Œuvres d'Hippocrate, publication qui, dès le début, fut jugée comme un travail assez remarquable pour lui ouvrir, le 22 février 1839, les portes de l'Académie des inscriptions.

M. Littré qui partageait les opinions démocratiques, s'était distingué parmi les combattants de Juillet, entra plus tard à la rédaction du National, dont il resta, jusqu'en 1851, l'un des principaux rédacteurs. Lorsque Auguste Comte proposa, sous le nom de philosophie positive, une nouvelle doctrine philosophique et sociale, M. Littré, séduit par le caractère scientifique et systématique de cette doctrine, l'embrassa avec ardeur, et en fit, sous le nom d'Analyse raisonnée du cours de philosophie positive, un résumé lucide et habile. Il accueillit la révolution de 1848 comme l'avènement de ses opinions; mais, bientôt détrompé, il se retira de la politique active au mois d'octobre 1848, résignant même les fonctions de conseiller municipal de la ville de Paris, fonctions non salariées, et les seules qu'il eût jamais acceptées. Il avait aussi refusé la décoration de la Légion d'honneur, qui lui fut offerte, sans plus de succès, en 1876.

Rentré dans la vie d'étude, M. Littré reprit le cours de ses recherches sur la médecine, tout en se livrant à des travaux sérieux sur l'histoire de la langue française. Déjà maître de notre vieil idiome, il avait publié, dans la Revue des Deux Mondes, à laquelle il a fourni, à diverses époques, d'autres études aussi ingénieuses que savantes, un article intitulé: La Poésie homérique et l'ancienne poésie française, et qui fit sensation: il y tenait la traduction du premier chant de l'Iliade en style des trouvères.

L'Académie des inscriptions le choisit, en 1844, pour faire partie, en remplacement de Fauriel, de la commission chargée de continuer l'Histoire littéraire de la France, et il fut un des auteurs des tomes XXI, XXII, XXIII. En 1854, désigné au choix du ministre, comme rédacteur du Journal des Savants, il a fourni depuis à ce recueil de nombreux articles.

Le travail capital de M. Littré est le Dictionnaire de la langue française, contenant outre les renseignements ordinaires des dictionnaires français, des exemples de chacun des sens des mots, avec l'indication précise des sources, c'est-à-dire des auteurs et des ouvrages classiques, plus l'histoire de l'emploi de chaque mot dans les monuments antérieurs au XVIIe siècle. Préparé depuis 1844, il commença à paraître en 1863, et fut poussé avec une telle rapidité qu'en dépit des événements de 1870-1871, il put être achevé au mois de décembre 1872. Il a été complété depuis par un Supplément (1877), et il en a été extrait par M. Beaujan, le principal collaborateur de l'illustre savant, deux abrégés qui sont devenus promptement populaires. Ce bel ouvrage qui a donné à la langue française son véritable "thesaurus," si longtemps attendu, n'empêcha pas, en 1863, l'Académie française de repousser l'auteur, dont M. Dupanloup venait de dénoncer publiquement les doctrines comme immorales et impies. Depuis, sa candidature fut proposée encore plusieurs fois par les journaux, notamment en 1867, après la mort de M. de Barante, mais elle ne fut pas soutenue par lui-même, ni accueillie par l'Académie.

Au mois de janvier, 1870, il publia dans la Philosophie positive, revue qu'il avait fondée en 1867 avec M. G. Wyrouboff, une importante étude sous ce titre: Des Origines organiques de la morale. Reproduit par la Morale indépendante et les divers recueils philosophiques de Paris, cet article fit sensation et fournit de nouveaux arguments aux théoriciens catholiques qui accusaient M. Littré d'athéisme. Trois mois après, il soutenait Mme veuve Comte dans son procès contre les exécuteurs testamentaires de son mari, et s'opposait à la publication des dernières œuvres d'Auguste Comte, comme indignes de lui. Au moment de l'investissement de Paris, ses amis l'obligèrent, à cause de son âge, à quitter la capitale. Il fut nommé en province, par M. Gambetta, professeur d'histoire et de géographie à l'Ecole polytechnique (7 janvier 1871).

Le 8 février suivant, il fut élu représentant de la Seine à l'Assemblée nationale, le trente-troisième sur quarante-trois, par 87,868 voix sur 328,970 votants, et, lors du renouvellement des conseils généraux, élu membre du conseil général de la Seine, pour le canton de Saint-Denis (15 octobre) et en fut nommé vice-président. Dans la séance du 30 décembre 1871, M. Littré fut enfin élu à l'Académie française, en remplacement de M. Villemain, par 17 voix contre 9 données à M. Saint-René Taillandier et 3 données à M. de Viel-Castel. A cette occasion, M. Dupanloup, qui, cette fois encore, avait fait les plus grands efforts pour provoquer un échec, crut devoir donner avec éclat sa démission d'académicien. Cette protestation inattendue, blâmée par l'opinion publique, et qui ajouta à la popularité du candidat, trouva un écho dans le discours par lequel M. de Champagny répondit au récipiendaire (5 juin 1873).

A l'Assemblée nationale, M. Littré prit place à gauche et vota constamment avec la minorité républicaine, sans prendre d'ailleurs jamais la parole, même pour répondre aux attaques dont ses doctrines et celles qu'on lui attribuait furent plusieurs fois l'objet à la tribune. Au mois d'avril 1873, il protesta par une lettre adressée au *Temps* contre la candidature de M Barodet. Le 15 décembre 1875, il fut élu sénateur inamovible, au sixième tour de scrutin, par 343 voix sur 681 votants. La même année, il avait été reçu avec éclat francmaçon par le Grand-Orient de France (juillet). A l'occasion de l'anniversaire de son initiation, il prononça un discours empreint d'un remarquable esprit de tolérance: "L'indifférence de la science, dit-il, est absolue. Cela rend d'autant plus sensibles les coups qu'elle porte sans le vouloir et sans y songer, et son influence sur les modifications de l'état social s'en accroît."

Parmi les travaux exclusivement scientifiques de M. Littré, il faut citer une brochure sur le Choléra oriental (1832), publiée avant l'invasion de ce fléau à Paris, sa collaboration au Journal hebdomadaire de médecine et de chirurgie, la création, avec M. Dezeimeris, de l'Expérience, revue, et la refonte, avec M. Ch. Robin, du Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, etc., de Nysten.

Comme philologue, M. Littré a donné une Histoire de la langue française et une traduction de l'Enfer du Dante en langue d'oïl du XIVe siècle et en vers. La plupart de ses articles de journaux et de revues, concernant la linguistique, les sciences naturelles et l'histoire, etc., ont été réunis sous différents titres.

Bien que séparé, depuis la mort d'Auguste Comte d'une partie de ses disciples, M. Littré n'a jamais cessé de propager, en les interprétant, les doctrines de ce philosophe.

Citons enfin de cet infatigable travailleur une traduction très estimée de la Vie de Jésus de Strauss, et une édition des Œuvres complètes d'Armand Carrel, en collaboration avec M. Paulin.

Le comble du mauvais caractère:

Un monsieur passe devant un échafaudage. Un ouvrier qui travaillait au sommet, perd l'équilibre et tombe sur le dos du promeneur. Celui-ci ramasse son chapeau dans le ruisseau, se brosse, se tâte, et se tournant d'un air furibond vers le malheureux qui râle sur le trottoir:

—Vous ne pouvez pas faire attention, maladroit!

Marié, le 7 mai 1881, à St-Servan, département d'Ille-et-Vilaine, France, M. J. ETIENNE BOUDAN, capitaine au long-cours, à Mlle MARIE THÉZÉ.

Décédée, hier, à 4 heures de l'après-midi, Mme Vve DIDIER VILLARS, née Cécile Livaudais. Les amis des deux familles sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, à 5 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Baronne, No 208.

UNION FRANÇAISE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SEMESTRIELLE DU 5 JUIN 1881.

La séance est ouverte à 5 heures et demie P. M. Lecture est donnée des rapports des divers comités pour le semestre (5 décembre 1880 au 5 juin 1881).

Rapport du Comité de Secours.

Les secours suivants ont été distribués à 960 personnes.

183 bons pour repas et logement.
267 " " provisions.
114 " " espèces.
1007 " " de pain.
5 " " viande fraîche.
26 " " charbon.
1 " " couvertures.
6 " " chaussures.
1 " " habillements.
2 " " bandages.
11 personnes ont été rapatriées.
20 " reçu les soins médicaux et médicaments.
2 funérailles ont été faites aux frais de l'Union.

486 personnes ont été secourues pendant l'inondation de février dernier.

Bureau de Placement.

Hommes; demandes 124.—Placements 86
Femmes; " 11 " 9

Comité d'admission

rapporte 20 admission depuis la dernière assemblée.

Rapport du Trésorier.

Ce rapport est lu et adopté.
Monsieur le président conformément aux règlements choisit, un comité de trois en dehors de l'administration pour la vérification des comptes du trésorier.
Le comité se compose de: MM. Mestral, Wais, Malaudry.

Pour la direction, H. BILLARD, Secrétaire.
7 juin—1t

COMPAGNIE D'ASSURANCE HIBERNIA DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau: 27 rue du Camp.

DIXIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL. pour l'année finissant le 30 avril 1881.

Primes d'incendie	$84,571 41	
Primes de rivières	42,526 30	
Primes de marine	38,339 07	
Primes non échues le 30 avril 1880	22,000 00	
	$188,436 78	
A déduire:		
Primes non gagnées le 30 avril 1881	22,350 00	
Primes nettes gagnées		$166,086 78
Reçu pour intérêt, loyer, etc		23,339 10
Total des gains de l'année		$189,425 88
A déduire.		
Pertes d'incendie	$22,075 56	
Pertes de rivières	16,584 48	
Pertes de marine	26,802 65	
	$65,462 69	
Réassurances, (primes remises) et escomptes	48,862 01	
Taxes et Bureau des réassurances	8,572 10	
Dépenses générales, salaires, fournitures de bureaux, etc	18,908 42	
		$141,805 22
Profits nets		$ 47,620 66
La compagnie possède l'actif suivant:		
Argent en caisse		$ 52,012 03
Prêts sur nantissements ou hypothèques		296,180 19
Billets à recevoir pour primes		11,706 67
Propriétés foncières		100,972 43
Primes, etc., en voie de perception		29,530 90
Actions et Bons		7,906 77
Meubles et installations de bureau		5,123 45
Total		$502,863 44
Passif		62,260 00
		$440,603 44

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.
JOHN HENDERSON, Président.
THOS. F. BRAGG, secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 27 mai 1881.
Assermenté et signé devant moi, à la Nlle-Orléans, Lne, ce 27me jour de mai 1881.
W. J. CASTELL, notaire.

A une élection tenue lundi, 2 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis comme directeurs:

JOHN HENDERSON, THOMAS SMITH,
W. J. CASTELL, JNO. T. GIBBONS,
WM HART, E. GAUCHE,
JNO H HANNA, F. J. GASQUET,
GEO. McCLOSKEY, M. J. GARVEY,
JOHN IRWIN, AMÉDÉE COUTURIÉ,
RICHARD HERRICK.

Et à une réunion du Conseil de Direction, le 3 mai 1881, JOHN HENDERSON a été élu président, THOMAS SMITH vice-président et THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Le conseil a déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent, faisant 10 pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année, et cinq pour cent de dividende sur les primes nettes payées par les actionnaires (faisant avec l'escompte, vingt pour cent qui leur ont été remis sur les primes) payable le 15 juin prochain.

THOS. F. BRAGG, Secrétaire.
7 juin—1m. Dim. Mer. Ven.

AVIS.
Le Grand Concert et Tirage
DE LA
Loterie de l'Etat de la Louisiane
AURA LIEU
MARDI, 14 JUIN,
—AU—
Grand Opera House,
Sous la direction des
Généraux G. T. BEAUREGARD
ET
J. A. EARLY.
Le Tirage commencera à 11 heures.
Les portes seront ouvertes à 10:30 a. m.
GROS LOT
$100,000
Billet Seulement $10.
Le Cercle d'Orchestre sera réservé aux dames.
Les billets ou parties de billets donnent le droit d'entrée au porteur.
5 juin—5,7,9,12 PP.

Bassetti & Xiques
Successeurs de U. MARINONI.
67 & 69...RUE DECATUR...67 & 69
En débarquement du navire Italien DOMENICO LANATA, de Gênes.
300 caisses Vermouth de Torino, Martini Rossini & Co.
322 caisses Macaroni Vermicelli et Pâtés assorties.
200[2 caisses Macaroni Vermicelli.
150 caisses Macaroni Vermicelli en paquets d'une livre.
10 barils Conserves de Tomates.
25 barils Olives Verdales.
25 caisses Huile d'Olive Vierge.
A vendre par
BASSETTI & XIQUES,
67 & 69 Rue Decatur.
5 juin—3t.

Avis aux bouchers.
A louer—Plusieurs tables au marché "Bazar" pour débiter de la viande. S'adresser à
A. FRECHOU
Collecteur du dit marché.
4 juin—

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.
Consultations de 2 à 3 heures, en français et en anglais.
6avril—

Chemises Françaises
—CHEZ—
B. SEMBRE,
Coin St-Louis et Royale.
Reçu par le steamer CLAPEYRON un choix complet de
CHEMISES PARISIENNES,
tout toile, devant toile, avec et sans cols, tous les genres, toutes les grandeurs.
CHEMISES percale couleur, haute nouveauté.
CALEÇONS français toile, article supérieur.
LINGE DE DESSOUS.
Cravattes d'Eté, soie et grenadine,
Cols, Chaussettes, Mouchoirs, Foulards de Lyon.
Ombrelles, En Tout-Cas, Bains de mer.
COSTUMES DE BAINS
Pour Dames et Fillettes, toutes les tailles.
EVENTAILS EN TOUS GENRES,
PARFUMERIE IMPORTÉE.
Grande spécialité de Voitures pour enfants.
FRAICHEMENT DÉBALLÉ
Un joli assortiment de POUPÉES françaises et BÉBÉS incassables.
HAMACS MEXICAINS
Et bien d'autres articles trop long à énumérer.
Toutes ces marchandises importées de première main seront vendues à prix extrêmement modérés.
5juin—1m—Dim.Mar.Jeu.

A vendre.
UNE MACHINE A VAPEUR DE SKINNER (Skinner Engine,) de la force de 15 chevaux, un élévateur à eau, Hollingsworth, (water elevator) 4 sur 20, un Farquhar Thrasher No 2, le tout en parfait état. Pour plus amples informations, s'adresser à
H. C. COLOMB,
Convent P. O., ou au No 124, de la rue Commune.
4 juin—6t

Avis.
LES créanciers de l'ancienne Citizens Savings' Bank sont notifiés qu'un dividende a été déclaré et qui est payable sur présentation de leurs titres aux soussignés, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, au No 3 1|2 rue Carondelet.
THOS. HASAM, Jr.,
P. H. LEGENDRE.
1er juin—7t

Ecole de Garde-Malades.
LE Conseil des Administrateurs de l'Hôpital de Charité a, par une résolution votée à un de ses derniers meetings, décrété la fondation d'une Ecole de Garde-Malades. Les femmes qui désirent recevoir une instruction complète, et obtenir un diplôme régulier à la fin de leurs études, devront s'adresser à mon bureau de 9 à 11 heures du matin.
Dr JOHN H. PIKE,
Secrétaire et Trésorier.
Hôpital de Charité.
1er juin—1m

Aux commissaires de la Place d'armes ou Place Congo.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux Commissaires de la Place d'Armes, autrefois Place Congo, qu'il sollicite le poste de gardien de la dite Place. Il s'engage, s'il est désigné, à justifier par sa vigilance et son exactitude la préférence qui lui sera accordée. Mutilé pendant la dernière guerre et ne pouvant en conséquence se livrer à toute espèce d'occupation, il appelle sur sa candidature la bienveillante attention de MM les Commissaires.
CAPT. MICHEL GEORGE.
2 juin—6t

Commission Franco-Américaine.
W. H. BECK, Avocat.
Mémoriaux Préparés et Réclamations Poursuivies devant la dite Commission.
Les Réclamants sont priés de se rendre ou s'adresser au bureau du No 2, rue Carondelet, office 11, Nouvelle-Orléans, où sont les papiers et documents originaux provenant de feu M. Auguste Barq.
Bureau à Washington, D. C, 1424, New York Avenue. 25 mai—15t.

ENTREPOT DE TAPIS,
17.....RUE DE CHARTRES.....17
1500 Rouleaux de
NATTES
DE CHINE.
Tous les genres les plus nouveaux et assortis.
Le plus grand stock au Sud.
ARTICLES DE TAPISSERIE
A. Brousseau's Son.
Les prix conviendront à tous.
3 avril—

L'Emporium de l'Art
—DE—
LILIENTHAL,
121 RUE DU CANAL,
(Maison Touro.)
Usage de l'Elevateur dans une salle d'opérations photographiques.
PHOTOGRAPHIES
—ET—
ŒUVRES D'ART
Exécutées de la meilleure manière et la plus artistique et à des prix plus raisonnables que jamais
MON FONDS DE
Cadres, Moulures, Gravures,
Et tous autres articles composent le plus grand et le plus bel assortiment de cette ville et sont vendus aux prix les plus raisonnables.
THEO. LILIENTHAL,
Propriétaire.
9 avril—

LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Déballent, LUNDI, 11 courant, leurs importations de Printemps en
GRENADINES NOIRES,
Brochées à raies et à carreaux.
LINONS TOILE IMPRIMÉS
—ET UN—
Assortiment choisi de Nouveautés
—EN—
Bonneterie de fantaisie couleur.
avril—

BUREAU DE PRETS.
OTTO
SCHWANER
17.......RUE BARONNE.......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 6 JUIN—CLASSE No 133.
Tirage de 4 heures P. M.
90 56 61 6 69 16 2 28 25 19 21 75
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature
6 juin 1881—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN
LOUIS D. FILIE
Commissaires
Les noms de nos tirages quotidiens... dans toutes nos agences.

AVANT DE PARTIR POUR LA CAMPAGNE ALLEZ A L'ETOILE ROUGE

de faire un achat on aime à savoir où on le fera avantageusement et c'est bien avec raison, car peu de maisons savent s'attirer l'entier patronage des chalands; ceci explique la popularité de certains établissements et la préférence qu'on leur accorde. Il ne suffit pas seulement de faire de grandes promesses, dans les annonces, mais il faut encore justifier ces promesses c'est ce que fait avec avantage notre grand magasin coin Canal et Baronne et ce qui fait que

plus en plus le public s'y porte et continue à s'y porter depuis des années, rien ne sera négligé pour faire augmenter, si c'est possible, la vogue du rendez-vous de tout le monde; là tout est de première qualité et les prix toujours satisfaisants. Pas de surprise pour personne; pas un prix pour l'un et un autre prix pour l'autre, mais un prix fixe! c'est le seul genre de vente où l'acheteur est vraiment protégé.

sans emporter tout ce qu'il vous faut en fait de provisions de bouche, cela se comprend, on en trouve partout, mais ne pas vous munir d'un bon lot de souliers, cela se comprend moins, car il n'y a pas de doute que vous ne trouverez pas avantage à vous chausser dans les villes de bains, surtout quand vous avez ici la maison par excellence pour être admirablement chaussé à peu de frais.

les enfants il est presqu'impossible de rien trouver de convenable, en dehors d'une maison qui écoule beaucoup de souliers, parce que cet article se détériorant très vite, ne peut être gardé frais longtemps, à ce titre notre maison Canal et Baronne ne laisse rien moisir et tout s'y vend à mesure que ça arrive, donc: du frais, du frais et toujours du frais, ce qui est un avantage dont profitent les nombreux clients de l'établissement.

chaussure la plus fine a été introduite ici par le propriétaire de la maison dont nous nous occupons ici, et chaque saison voit s'améliorer et les coupes et les genres et les qualités; à force de travail il est arrivé à livrer la perfection même à des prix presqu'aussi bas qu'on demandait jadis pour un article inférieur; aussi les dames les plus difficiles à chausser y ont-elles trouvé chaussures à leurs pieds et plus ça va et plus en y va, parce que plus ça va et plus la vogue augmente, parce que dès que l'on donne son pied à chausser, on dit: "ça va!" et tout satisfait l'on paie et l'on part pour la

tout heureux d'avoir les pieds à l'aise.
Les familles qui ont l'intention de quitter la ville ne pourront rien faire de mieux, avant de boucler leurs malles de faire bonne provision de chaussures car là-bas il n'y a pas la variété que vous trouverez ici, et les prix sont loin d'y être doux, donc faites votre liste et

faire votre provision de Souliers

7 juin—

LE GRAND
MAGASIN
Populaire
—DU—
"One Price Clothing"
COIN DES RUES
Ste-Anne et Vieille-Levée,
Est résolu à plaire à tout le monde, et, pour cela, il a fait des efforts extraordinaires pour se procurer un
ASSORTIMENT IMMENSE
—DE—
Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants
A DES PRIX
EXCESSIVEMENT MODIQUES.
Costumes de casimire pour enfants..$1 75 à 4 50
" " Garçons.. 2 25 à 6 00
" " Jeunes gens.. 3 00 à 8 00
" " Hommes.. 5 00 à 10 50
Paletots alpaca gros grain pour hommes.... 2 50 à 5 50
Paletots alpaca uni.... 1 50 à 4 00
—AUSSI UN—
Vente (job lot) de 300 costumes casimire laine pour hommes, trois dessins à $5 00
Costumes de Première Communion
CONSISTANT DE:
Un paletot d'alpaca
Un pantalon blanc
Un gilet de dessous blanc et une cravate.
} à $3 et au dessus
POUR AUCUN MOTIF
Doit-on négliger de venir examiner mon immense stock et s'assurer des GRANDS BARGAINS.
En agissant loyalement; un prix pour tous; les meilleures marchandises aux plus bas prix.
J'ai espoir de gagner le patronage de tous.
MICHEL LION
Coin Ste-Anne et Vieille-Levée,
10avril—2m DMJ

B. & W. CRONER,
Importateurs et Marchands
—DE—
Marchandises Sèches
Etrangères de tous genres.
Tapis,
Nattes,
Devants de cheminée,
Toiles cirées,
Stores de fenêtre, etc.
L'attention spéciale est appelée sur nos cotons mis tout fins pour enfants.
Linon, Piqué, Gingha
et aussi—
Dusters, Ulsters de dames.
Costumes de diverses fabriques.
PARASOLS.
2000 parasols à des prix variant de 35 sous à $10 chacun. Ces prix sont bien au-dessous des prix réguliers.
N. B.—Une attention spéciale consacrée aux ordres de la campagne. Des échantillons sont expédiés sur demande.
B. & W. CRONER,
141 rue du Canal,
Coin Bourbon.
29mai—1m

POUR RIEN!
Prime Gratuite!
LA
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
Offre à partir du 1er mai 1881 pour tout NOUVEL abonnement, ainsi que pour tous les RENOUVELLEMENTS d'abonnements qui commenceront à cette date et dont le prix ne sera pas moins de Cinq Piastres par année.
UNE MAGNIFIQUE PRIME GRATUITE
Composée d'un très beau recueil de livraisons de l'Illustration ou du Monde Illustré au choix, et contenant de
Nombreuses et splendides Gravures
Le tout sans augmentation du prix des abonnements, lesquels continueront à être servis à domicile sans frais extra.
Les abonnés de l'intérieur qui désirent recevoir la PRIME GRATUITE par la poste, devront envoyer 15 cents en timbres poste pour frais d'envoi.
Livres de Prières, Paroissien et autres Articles de Piété.
Reçu par steamer "Montréal" un envoi considérable de PAROISSIENS reliures en Ivoire, Nacre, Velours, Cuir de Russie, Chagrin, etc, etc. ainsi qu'un magnifique assortiment de CHAPELETS Nacre, Cornaline, blanche, montures argent.
H. BILLARD, librairie française,
30 RUE DE CHARTRES,
Coin Bienville. Nlle-Orléans.
Post Office Box No 90.
24 avril—

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.
A transféré ses bureaux au No 3 1|2 rue Carondelet (rez-de-chaussée).
3 oct—

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC.
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse
entre les rues St. Louis et Conti.
1er janv—6mDMaV

SALON DE BARBE
DE
JULES MAILLEVIN,
36 rue St-Charles, en face l'hôtel St-Charles
Réduction de Prix:
Coupe de cheveux 25 cts. Shampooing 25 cts.
Brossage de tête à la machine.
JULES MAILLEVIN,
23 avr—Sun12j Propriétaire.

Avis.
LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à
CASH,
12 fév— Lock Box 2600 N. O. P.

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville,
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
28fév—6m MeVD